

# Compte rendu de séance du Conseil Municipal

## Du 31 Mai 2022 à 20h00

**Etaient présents** : Mme MATHIEU Emilie, Mme DELORME Séverine, M. DURANTON Bertrand, M. QUEMIN Denis, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, Mme GENIN Chantal, Mme SCHULTZ Laurence, M. JOURDAN Jérôme, Mme TODARO Marie-Pierre, Mme BOUCHON Céline, M. BACHER Bruno, M. THIVOLET Daniel, M. HUTHER Fabrice

**Secrétaire de séance** : Mme MATHIEU Emilie

**Excusés** : Mme BOUCHON Sylvie

**Absent** :

**Procuration** :

---

### ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 25 avril 2022
- Administration générale, ressources humaines
  - Délibération création poste adjoint administratif principal
  - Information virement crédit chap 67
- Scolaire
  - Délibération règlement périscolaire 2022-23
  - Demande de subvention DDEN
- Urbanisme
  - Présentation OAP 1
  - Lecture DP et permis
- Divers

### APPROBATION DE COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL :

Le compte rendu du 25 avril 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

### ADMINISTRATION GENERALE, RESSOURCES HUMAINES :

#### **CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

#### **Le Maire rappelle à l'assemblée :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination de l'agent inscrit au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2022

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Vu le tableau des emplois,

SERVICE	FILIERE	EMPLOI	FONCTION	TEMPS DE TRAVAIL
MAIRIE	ADMIN	Adj admin	secrétaire	80%

MAIRIE	ADMIN	Adj admin ppal	secrétaire	80%
TECH.	TECH	Adj tech ppal	agent tech	100.0%
TECH.	TECH	Adj tech	agent tech	57.15%
ECOLE	TECH	Adj tech ppal	Dir. Cantine perisco	96.5%
ECOLE	TECH	Adj tech ppal	ATSEM	91.28%
ECOLE	TECH	Adj tech ppal	ATSEM	50 %
ECOLE	TECH	Adj tech	ATSEM	40.22%
ENTR. BAT	TECH	Adj tech	ENT BAT	70%

**Le Maire propose à l'assemblée :**

- la **suppression** d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>)
- la **création** d'un emploi d'adjoint administratif principal à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>)

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
DECIDE :**

D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposés, à compter du 11 juillet 2022

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 64

**ADOpte** : à l'unanimité des présents

- Virement de crédit chapitre 67 suite à un versement reçu par erreur de 240€.
- Information modification du budget section d'investissement diminué 165 398.01€ au lieu de

**SCOLAIRE :**

**REGLEMENT PERISCOLAIRE 2022-23**

Monsieur le Maire informe le Conseil,  
Qu'il y a lieu de modifier le règlement périscolaire afin d'y instaurer un tarif pour les enfants ayant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

Après en avoir délibéré,

Le nouveau règlement de fonctionnement de l'accueil périscolaire est approuvé à l'unanimité des présents

Monsieur le Maire est autorisé à signer le présent règlement périscolaire tel qu'annexé à la présente délibération et prendre toutes les dispositions utiles à la mise en œuvre de ce règlement

Il décide de mettre en application ces décisions au 1er septembre 2022

**SUBVENTION DDEN**

Monsieur le Maire présente la demande de subvention déposées par la DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Monsieur le Maire souligne qu'aucun compte financier n'a été fourni avec la demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents,  
Décide:

D'attribuer la somme de 50 € à la DDEN

### **URBANISME :**

- Présentation à l'assemblée de l'OAP 1, située entre la mairie et la salle des fêtes, proposition de faire, sur un lot, 4 logements T2/T3 locatif.

- Le Maire a fait part à l'assemblée des demandes de permis de construire et demandes préalable arrivées depuis le dernier Conseil Municipal.

- Etude d'achat de terrains pour les bennes de tri et ordures ménagères :
  - Sur la parcelle de Leader Loisirs, vers le pont, pour la Guillotière
  - Sur la parcelle de M. JOURDAN Arnaud pour le Fayet
  - Encore en analyse pour les Bonnevaux

### **DIVERS :**

#### **Elections législatives**

Mise en place de la tenue du bureau de vote pour les élections législatives du 12 et 19 juin 2022.

#### **Elagage des routes**

L'élagage des routes se fera entre le 08 et le 10 juin.

#### **Réfection des routes**

Devis pour le chemin de la Forêt 7159.50€.

Devis pour un bicouche sur le chemin de la Raze 4548.50€.

#### **TE 38**

Un devis a été fait pour la mise en place de LED sur l'éclairage publique pour un montant de 64778€, reste à charge de 27205€ pour la commune.

Sondage pour fermer l'éclairage publique la nuit pour la rentrée 2023.

#### **Cinéma plein air**

Le film sélectionné pour le cinéma plein air du mardi 09 août 2022, sur la commune, est « Nomadland » (film de 2020).

L'association de l'ACCA tiendra une buvette.

En cas de pluie rapatriement dans la salle des fêtes.

### **Conseil Municipal enfant**

Le prochain Conseil Municipal enfant aura lieu le 11 juin 2022 à 10h00.

### **Animations sur la commune**

- Le 21 juin 2022, Fête de la musique sur le stade animé par Bastien BAULE
- Le 25 juin 2022 Fête du Village

### **Prochain conseil municipal**

Mardi 05 juillet 2022 à 20h